



HAL
open science

Introduction du thème "Utilisation du bois" des journées pin d'Alep

H. Polge

► **To cite this version:**

H. Polge. Introduction du thème "Utilisation du bois" des journées pin d'Alep. Forêt Méditerranéenne, 1992, XIII (3), pp.224-225. hal-03557117

HAL Id: hal-03557117

<https://hal.science/hal-03557117v1>

Submitted on 4 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Si le pin d'Alep présente des avantages certains au point de vue biologique : bonne résistance aux agents pathogènes aux basses températures et à la sécheresse, réensemencement naturel fréquent après incendie et vigueur de végétation relativement satisfaisante sur sols calcaires superficiels, force est de reconnaître que l'on se pose encore beaucoup de questions sur la qualité de son bois et sur ses possibilités d'utilisation dans l'industrie, d'où l'intérêt des diverses communications présentées à ce sujet lors des "Journées pin d'Alep" et l'abondance des discussions qu'elles ont suscitées.

Bernard Thibaut a montré que le pin d'Alep avait des propriétés physiques et mécaniques très voisines de celles du pin maritime, avec même un léger avantage au point de vue stabilité dimensionnelle et homogénéité du bois. Avec ses collaborateurs, il a porté une attention particulière à la teneur en résine que l'on dit souvent excessive chez cette essence, mais qui, elle aussi, s'avère tout à fait comparable à celle du pin maritime avec même schéma de répartition dans la tige ce qui l'amène à préconiser des modes de débit permettant de tirer un meilleur parti de la zone périphérique du tronc où le taux de résine est nettement plus faible qu'au cœur de l'arbre. Du point de vue développement architectural également, pin d'Alep et pin maritime présentent de grandes similitudes, et les auteurs ont même observé, à l'avantage du premier une moindre excentricité de la moelle pour une même inclinaison du tronc et sans doute aussi, une plus faible production de bois de compression aux médiocres propriétés technologiques.

Outre les aspects "qualité du bois", l'exposé de Bernard Thibaut a fourni de très intéressantes données statistiques sur la ressource disponible qui représente déjà un volume très important, mais qui est de plus en forte augmentation ce qui devrait accroître à l'avenir les possibilités de valorisation de cette espèce.

La communication de Paul Maurin était axée sur la seule utilisation papetière du pin d'Alep qui concourt, à raison de 8 % à l'approvisionnement actuel de l'usine de Tarascon de la C.D.R.A.

Le pin d'Alep se révèle plus intéressant que les 3 autres pins (maritime, noir et sylvestre) au point de vue siccité, mais inférieur au Douglas ; c'est lui qui fournit le bois le plus dense, donc le plus fort poids de matière sèche pour un même volume apparent.

L'imprégnation par les liqueurs de cuisson est bonne, et le rendement global satisfaisant, mais la pâte obtenue contient plus de résidus de lignine que chez les autres essences utilisées, d'où des problèmes de blanchiment et une résistance à la déchi-

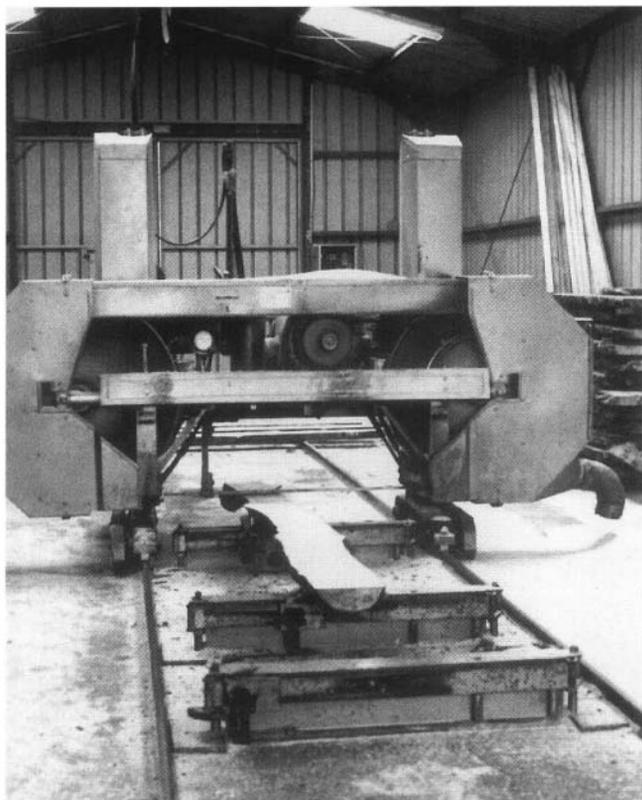


Photo D.A.

UTILISATION DU BOIS DE PIN D'ALEP

ture relativement faible, compensée, il est vrai, par une remarquable longueur de rupture.

Au total, le pin d'Alep est considéré comme une des moins bonnes parmi les espèces résineuses employées à Tarascon (il se classe cependant bien mieux que le pin noir), mais, face aux besoins croissants de l'usine, et grâce à l'importance de la ressource disponible, son taux de pénétration dans l'approvisionnement de Tarascon devrait bientôt passer de 8 à 13 %.

Régis Vidal a rendu compte d'un essai d'utilisation du pin d'Alep en lamellé-collé (fabrication de poutres droites en continu avec collage à l'urée formaldéhyde et séchage haute fréquence), concluant à une parfaite aptitude de cette essence pour cette technique qui est susceptible d'offrir des emplois plus rémunérateurs que ceux actuels essentiellement axés sur la palette.

Des réponses faites par Paul Laure aux questions qui lui avaient été posées en tant que scieur de pin d'Alep, on peut retenir que la résistance à la pénétration des dents de scie et l'échauffement des lames sont supérieurs à ce qui est observé avec les autres résineux, mais que, paradoxalement, il n'est pas nécessaire de les changer plus souvent. La résine ne pose pas de problèmes particuliers, non plus que le bleuissement. Quant au rendement en scierie, il est inférieur à celui des autres espèces résineuses, mais serait égal à même conformation des troncs.

En conclusion, les diverses communications présentées montrent clairement que le bois de pin d'Alep, s'il n'est pas de qualité exceptionnelle, est cependant intrinsèquement apte à des emplois plus nobles, donc plus rémunérateurs que ceux qu'il connaît actuellement. La raison essentielle de son relatif discrédit tient à des facteurs contingents de conformation : flexuosité du tronc, grosseur des branches, défauts dont on sait bien qu'ils peuvent être réduits par des techniques culturales appropriées et par la sélection de meilleurs génotypes.

Il ne faudrait pas que sylviculteurs et améliorateurs persistent à n'accorder au pin d'Alep qu'un intérêt relativement limité sous prétexte que la qualité de son bois laisse à désirer, alors précisément que c'est l'insuffisance des moyens consacrés à la culture et à l'amélioration génétique de cette espèce qui est à l'origine de cet état de choses.

Pour sortir de ce cercle vicieux, des efforts d'incitation émanant du pouvoir public seraient d'autant plus justifiés qu'à l'importance économique potentielle de ce pin s'ajoutent les avantages considérables qu'il présente pour la protection des sols et l'agrément des paysages en région méditerranéenne.

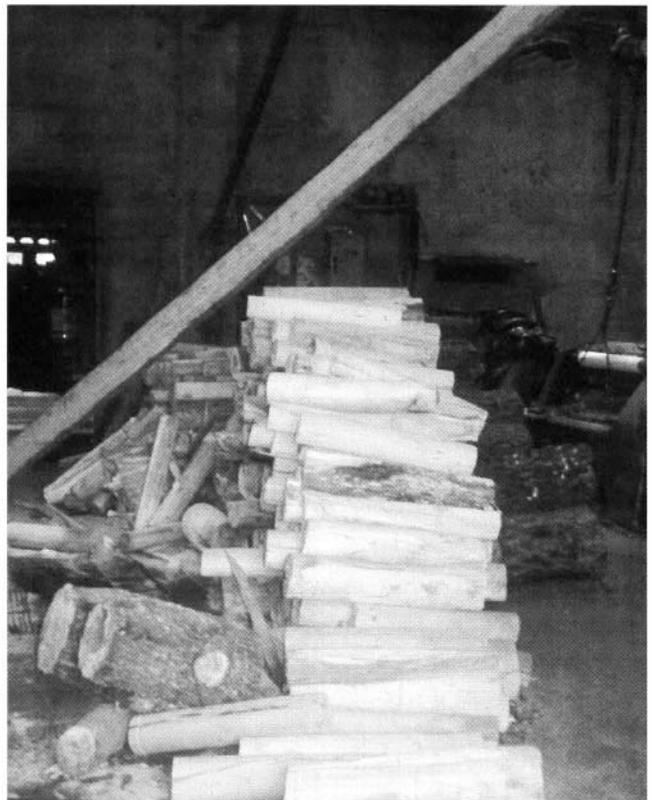


Photo J.C.P.

Hubert POLGE